

SOUTENEZ le projet
« *Former un pays musicien* »
de **Sonam' école de musique !**



DEVENEZ « MÉCÈNE »

DOSSIER DE PRÉSENTATION



Être mécène, c'est s'engager pour partager ses valeurs.

Le mécénat, c'est orienter son imposition vers ce qui nous tient à cœur.

Être mécène, c'est être engagé pour son territoire.

Le mécénat, c'est être acteur de son territoire en orientant une partie de son imposition vers un projet de développement local.

Sonam' école de musique-skol sonerezh

Association locale créée en 2002 à Kernours (Kervignac), le projet a évolué en 2016 et s'est étendu à tous les styles musicaux, à toutes les communes du territoire le souhaitant, et a pris pour nom Sonam' école de musique.

« **Former un pays musicien** », c'est le nom que porte notre projet associatif, formalisé en 2020. Il s'agit de mettre en œuvre tout ce qui participe à faire de notre territoire un pays de plus en plus musicien. Pour cela nous devons être doté d'une école de musique chargée de mettre en place de la formation, de la sensibilisation et de l'animation.

Pour que demain, notre territoire soit un pays plus musicien, nous voulons pérenniser, avec vous :

- **une école de proximité au service de la population,**
- **une école structurée de façon professionnelle,**
- **une école avec un grand sens collectif par la mutualisation des moyens et la forme associative.**



Partager notre projet, c'est porter ensemble...

Un modèle original de mutualisation au service de la population du territoire.

Le projet de Sonam' est le fruit de la réflexion collective des adhérents et salariés, à l'écoute des habitants du territoire, en lien avec un réseau de partenaires. Il part du constat que pour permettre l'existence d'une structure d'enseignement musicale la plus complète possible, il faut s'adresser au bassin de population « entre Blavet et Ria », en mutualisant les moyens sur le territoire. L'originalité du projet est de s'adresser à la population d'un territoire cohérent géographiquement, où il y a un besoin d'enseignement musical et de développement culturel, en dépassant les frontières de communautés de communes.

Une école qui s'adresse à toute la population du territoire

Pour Sonam' et ses partenaires, la musique c'est pour toutes et tous. C'est pourquoi en plus des cours hebdomadaires ou stages ponctuels, nous développons des projets tant auprès des enfants des établissements scolaires que des structures d'accueil de la petite enfance, de publics dits éloignés (notamment en situation de handicap) que du grand public (interventions locales en médiathèques par exemple)

La plus grande école de musique associative du Pays de Lorient

Chaque année, plus de 2000 personnes sont directement touchées par l'action de l'école de musique, sans compter le public fréquentant les événements où participent des musicien(ne)s de l'école de musique. Le public de Sonam' est majoritairement du territoire « **entre Blavet et Ria** », mais attire aussi plus loin dans le Pays de Lorient et même au-delà grâce à une large palette de propositions répondant à des besoins non pourvus ailleurs.

Une école qui communique avec la population du territoire

L'action de l'école de musique Sonam' est largement connue par les habitants du territoire grâce au site « sonam.bzh » aux plusieurs dizaines de milliers de visiteurs, à sa présence reconnue sur les réseaux sociaux ou à son dynamisme souvent retranscrit par la presse.

APPEL AUX MÉCÈNES !

La culture, c'est l'affaire de tous !

Le mécénat est avant tout un DON d'un particulier ou d'une entreprise pour une œuvre, une activité d'intérêt général à but non lucratif. Il touche les domaines variés de la culture, des arts, du patrimoine, mais aussi du domaine social, de l'éducation, de l'environnement, de la recherche de la santé, du sport...

La loi Aillagon de 2003 permet de défiscaliser une proportion importante du don. L'article 238 bis du Code général des impôts donne droit à des **réductions d'impôts pour mécénat** :

- **Pour les particuliers 66 %**, sous certaines conditions
(max 20 % du revenu imposable)
- **Pour les entreprises 60 %**, sous certaines conditions
(max 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires)

Les contreparties : la loi nous demande de proposer des contreparties à hauteur de 25 % du don, à convenir dans la convention de mécénat (tarifs préférentiels pour cours ou interventions musicales, billets d'entrée, communication...)

	Entreprises	Entreprises	Entreprises	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Montant du mécénat	5 000	10 000	20 000	100	500	1000
Réduction d'impôts	3 000	6 000	12 000	66	330	660
Contreparties	1 250	2 500	5 000	25	125	250
Coût réel	750	1500	3 000	9	45	90

Grâce aux lois incitatives, le mécénat coûte en réalité

15 % de la somme convenue (pour une entreprise)

9 % de la somme convenue (pour un particulier)

Le coût réel est valorisable : gain d'image en interne, communication sur les supports du mécène ou mise en valeur par l'association porteuse du projet...

Le mécénat peut également se traduire sous forme

- de dons de matériel,
- de denrées renoncement à une facture,
- en mécénat de compétences, avec les mêmes avantages fiscaux ou autres....

Nous consulter.



Des témoignages qui parlent de l'action de notre association

« Je me souviendrai toujours du jour où Nohann a souhaité jouer de la clarinette, il avait 5 ans et demi et nous regardions l'émission télévisée "Prodiges", ça a été l'élément déclencheur pour Nohann... Aujourd'hui, il a 11 ans et cela fait 6 ans que son enseignant l'accompagne. Nous avons ressenti rapidement les bienfaits de ces cours de musique tant au niveau de la mémorisation qu'émotionnellement. En effet l'apprentissage de dictées, de leçons à apprendre sont d'une réelle facilité pour Nohann et je crois sincèrement que ce sont bien ces cours de musique initiés à son plus jeune âge qui lui permettent autant de facilités. Par ailleurs, je ressens une réelle sensibilité à l'écoute de la musique et une immersion dans ce monde qui lui appartient désormais. Pour toutes ces raisons, je souhaite à chaque enfant de pouvoir jouir de cette possibilité de jouer d'un instrument qui peut je le pense n'apporter que du bonheur. »

Anabelle Le Berrigaud,
mère d'un apprenti musicien de l'école de musique

"Former un pays musicien" : un projet ambitieux, fédérateur, un projet au service des habitants du territoire qui, au delà des propositions musicales et artistiques, crée du lien entre les générations, les milieux sociaux-culturels... De la diversité musicale et culturelle apportée par Sonam' résulte un dynamisme et une énergie portés par le partage de valeurs communes.

Anne-Cécile Le Mauff,
adhérente et mère de deux apprentis musiciens de l'école de musique

« Depuis la rentrée des classes 2022/2023, un musicien « Dumiste » [agrégé par l'Education nationale] de l'école de musique Sonam' intervient dans toutes les écoles de la commune de Kervignac. Les retours des parents, enseignants et enfants sont très positifs. L'école de musique Sonam' répond tout à fait au souhait de la municipalité d'apporter à chaque enfant scolarisé une approche musicale de qualité. La municipalité apprécie également l'intérêt que Sonam' porte à la population en intervenant lors de manifestations organisées par la ville de Kervignac. »

Michèle Le Romancer,
ajointe au maire de Kervignac, au nom de l'équipe municipale.

"Sonam', école de musique de territoire, permet à notre petite commune rurale d'accueillir des cours de musique au plus près de ses habitants, à des tarifs spécifiques aux communes partenaires. Notre convention de partenariat signée au début de l'année 2022 comprend en outre, un axe fort en milieu scolaire. Tous les élèves de Nostang bénéficient d'un accès à dix séances d'apprentissage sur l'année scolaire menées par un intervenant spécialisé qui construit un parcours sur mesure avec les enseignants."

Marie Le Quintrec,
ancienne adhérente et adjointe au maire de Nostang

Sonam' école de musique, ça bouge le pays !!!

Un sacré collectif ! : 430 adhérent(e)s, 23 salariés, 19 administratrices, administrateurs et une quarantaine de bénévoles. Une dizaine de structures partenaires et 7 communes conventionnées...

Un sacré collectif au service d'un projet structurant pour le pays !

Des chiffres d'action en plein développement : Plus de 2000 personnes touchées directement par notre action chaque année.